

acteur et actrice d'un monde humaniste

camaraderie

LE MAGAZINE DES *francas*

septembre 2023 / n°342



**VIOLENCES
À CARACTÈRE
SEXISTE
ET SEXUEL:
TOLÉRANCE
ZÉRO!**





La finalité de l'action des Francas est la personne humaine, son bonheur, son épanouissement et son émancipation. Dès lors, ils agissent sans réserve depuis leur création pour la transformation sociale et l'émancipation des personnes et luttent contre toutes les formes de violence qui traversent notre société (sexistes et sexuelles, harcèlement, discriminations, etc.).

Les derniers rapports de l'ONU et du Défenseur des droits ainsi que les témoignages édifiants mis en lumière par la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) ou des organisations de la société civile, rendent indispensables le renforcement de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Pour cette raison, les Francas ont décidé de compléter leur engagement en signant, avec l'Etat, la charte de lutte contre ces violences dans les accueils collectifs de mineurs.

Que cela soit en tant que militant-es de l'éducation populaire, membres de la communauté éducative ou citoyen-nés, lutter contre les violences sexistes et sexuelles nécessite une réflexion spécifique et un engagement résolu. Pour accompagner cela, ce numéro de *Camaraderie* pose des repères et donne à lire différentes manières d'agir. ■

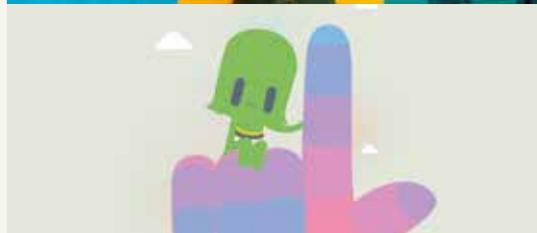
La rédaction

camaraderie

le magazine des Francas
n°342 / septembre 2023

sommaire

- 3** **QUESTIONS DE PRINCIPE** Estelle Havard, Loelia Ess & Émilie Huard « *Agir par l'éducation et l'action collective* »
- 4** **INITIATIVES**
Un été culturel, évidemment !
- 6** **MON ENGAGEMENT !** Sylvie Touchard
« *J'arrive aux Francas par hasard, je ne vais pas y rester par hasard* »
- 7** **AGIR : MODE D'EMPLOI**
Les violences à caractère sexiste ou sexuel reconnues par la loi
- 8** **FORMATION**
La santé mentale des jeunes : des repères pour agir
- 9** **DOSSIER**
Violences à caractère sexiste et sexuel : tolérance zéro !
- 17** **ACTION E-DUCATIVE**
Safer Internet France. Un programme national de prévention et d'éducation aux bons usages d'Internet
- 18** **L'ENFANCE ICI ET AILLEURS**
Le Conseil de l'Europe engagé pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels
L'ONU pour le respect impératif de l'intérêt supérieur de l'enfant
- 20** **CITOYENS DU MONDE**
Un projet pour la paix et la liberté sur les plages du Débarquement
- 21** **TOUR D'EUROPE**
« *Jouer l'Europe* »
- 22** **ON EN PARLE**
- 23** **FRANCAGENDA**
- 24** **PORTRAIT** Édouard Durand
« *Près d'un enfant sur deux (45%) qui prend le risque de parler n'est pas mis en sécurité et ne bénéficie pas de soins* »



« Agir par l'éducation et l'action collective »

➤ **Loelia Ess et Émilie Huard :**

Pour toi, qu'est-ce que « la culture du viol » et comment la combat-on du côté de l'éducation ?

Estelle Havard : Le viol est un type d'agression sexuelle reconnu et encadré par la loi. Les violences sexistes et sexuelles prennent différentes formes : agissements sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle, viol, etc. Elles peuvent exister entre mineurs, entre adultes et mineurs, ou entre adultes. Aucun secteur n'est à l'abri. 10 % des mineurs sont confrontés ; elles sont bien souvent entourées de silence.

Ces violences résultent de la prégnance de la domination masculine issue du patriarcat, qui organise encore aujourd'hui les rapports de pouvoir dans la société.

L'éducation est un des vecteurs principaux pour agir sur les ressorts profonds qui tendent à légitimer ce fléau.

➤ **Loelia Ess et Émilie Huard :**

En dehors de l'éducation, quels sont les autres leviers qui permettent de lutter contre les violences sexistes et sexuelles ?

Estelle Havard : Les Francas considèrent que « l'éducation est l'ensemble des influences d'origines et de natures diverses, qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu et qui, en se conjuguant, contribuent à la création et au développement de sa personne ». Qu'elles soient positives ou néfastes, ces influences contribuent à l'éducation.

J'identifie quatre leviers complémentaires pour agir :

- promouvoir les dispositifs de repérage et de signalement des

Loelia Ess et Émilie Huard, militantes des Francas du Haut-Rhin, interrogent Estelle Havard, vice-présidente de la Fédération nationale des Francas, au sujet des leviers d'action pour tendre vers l'éradication d'un fléau : les violences sexistes et sexuelles.

violences dans tous les moments de vie ;

- déconstruire les stéréotypes de genre dans tous les milieux de vie, de la petite enfance à l'âge adulte ;
- expliciter, accompagner l'appropriation de la notion de consentement et communiquer largement ;
- faire mieux connaître les réseaux spécialisés d'écoute et d'accompagnement pour les enfants et les adultes.

➤ **Loelia Ess et Émilie Huard :**

Quels sont les outils ou les conseils à donner aux animateur et animatrices pour prévenir les violences sexistes et sexuelles ?

Estelle Havard : Les lieux d'accueil éducatif doivent permettre la libération de la parole et l'écoute, en confiance. Cette volonté néces-

site la formation systématique et systémique de l'ensemble des intervenant·es.

Le deuxième message fort est qu'il ne faut pas rester seul·e ! En tant que « généralistes », nous devons faire le lien avec les professionnels du champ social, de la santé et de la justice. Ils ont la capacité à objectiver la situation et à mettre en œuvre les mesures adaptées pour la victime. Il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur les cellules départementales dédiées au signalement ou avoir recours au « 119, enfance en danger » qui propose un accompagnement permanent.

Nous devons nous faire confiance et ne pas hésiter à alerter ou prendre conseil en cas de doute.

La responsabilité est à la fois individuelle et collective, en prévention de ces situations et face à leur survenance.

➤ **Loelia Ess et Émilie Huard :**

Comment faire en sorte que les garçons se sentent concernés par le consentement, vis-à-vis des autres et pour eux-mêmes ?

Estelle Havard : Si je devais définir le consentement, je dirais : « notre corps nous appartient, quel que soit notre genre ». Cette question pose l'importance de développer des pratiques permettant tout à la fois l'éducation à l'égalité filles/garçons

“ Nous devons nous faire confiance et ne pas hésiter à alerter ou prendre conseil en cas de doute. ”



mais également l'éducation à la vie sexuelle et affective. Il s'agit de déconstruire les stéréotypes de genre et d'aborder plus résolument le consentement ainsi que l'écoute de ses émotions. Dans le cadre éducatif, ces questions doivent être portées avec la même implication par les femmes et les hommes.

Les ressorts des violences sexistes et sexuelles sont profonds et encore insuffisamment connus. L'éducation et l'action collective sont des moyens puissants d'action pour tendre vers l'éradication de ce fléau. ■

1 - La culture du viol est un concept sociologique utilisé pour qualifier un ensemble d'attitudes et de comportements partagés au sein d'une société donnée qui minimisent, normalisent voire encouragent le viol.



Un été culturel évidemment !

Pour les Francas, l'été a toujours représenté une période singulière : l'été est culturel et inter culturel, l'été est apprenant, solidaire, festif et joyeux. Bref, l'été, ça nous anime ! Dans tous les départements, les organisateurs, les équipes et les enfants sont mobilisés pour cela.

^ Les enfants du centre de loisirs de Guise (02) présentent leur Kamishibai (littéralement théâtre de papier) réalisé dans le cadre d'une résidence Partir en livre avec Solène Gaynecoethe. © Les Francas

L'été culturel est une opération nationale destinée à soutenir des propositions artistiques et culturelles toutes disciplines confondues. De nombreux espaces éducatifs y participent dans toutes les régions françaises avec le soutien du ministère de la Culture, de certaines Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et de multiples partenaires culturels.

Cette année, l'été culturel a permis de mettre en lumière le nouveau programme Aux œuvres citoyen-nes, au travers de projets pilotes départementaux d'alliance entre des équipes éducatives et des artistes, des journalistes, des scientifiques, des auteur-es en résidence au plus près des lieux d'animation avec les enfants, les adolescent-es et leurs familles.

Cet été 2023 a été foisonnant et riche en actions de qualité. En voici un florilège :

- en Bourgogne-Franche-Comté : **L'écho des arts - Chahut dans le ciel** à Montciel avec les Francas du Jura ; **La caravane des arts** et le

festival **Enfants (Art)** à Matour avec les Francas de Saône-et-Loire ;

- en Centre-Val de Loire : une base de loisirs éphémère **Patouill'ARTS** à Nérondes avec les Francas du Cher dans le cadre d'une résidence Partir en livre ;

- dans le Grand-Est, une **caravane cinéma et le spectacle musical « MAMA MITI »** de la compagnie Zakoté en tournée dans 30 centres de loisirs du département avec les Francas de Meurthe-et-Moselle et une résidence Partir en livre ;

- en Île-de-France, une **résidence avec Zebroek** et les Francas du Val-de-Marne à Bonneuil ; une **Colo Chaillot** avec les Francas du Val d'Oise à Cergy ;

- en Nouvelle-Aquitaine : un séjour **cirque à Saint-Jean-de-Luz** avec le Collectif Tarabiscoté et les Francas des Pyrénées-Atlantiques ;

- en Normandie : deux résidences Partir en livre avec les Francas du Calvados et les Francas de la Manche ;

- en Occitanie : une **résidence musicale** à Valence d'Agen avec les Francas du Tarn-et-Garonne ; un **séjour Radio Francas** au festival d'Avignon avec les Francas du Gard et les CEMEA et le Centre de séjours du Festival d'Avignon, des **résidences d'auteur-es** avec les Francas de l'Ariège et les Francas de Haute-Garonne ;

- dans les Hauts-de-France : un **voyage au Louvre** pour les habitant-es de Guise, mais aussi deux **résidences d'auteur-es** à Guise et à Omissy avec les Francas de l'Aisne, une **résidence d'auteur dans une crèche** à Sains-du-Nord avec les Francas du Nord.

Cela, sans oublier toutes les actions culturelles (dont C'est mon patrimoine) menées avec brio dans tous les départements non cités (qu'ils nous excusent !).

Ces initiatives extraordinaires ne demandent qu'à se développer. Rendez-vous avant l'été 2024 pour établir de nouveaux partenariats à tous les niveaux des territoires.

N.B. : un certain nombre de ces actions se prolongent au-delà de l'été, par des éditions de livres, des spectacles, des disques (comme ceux de la troupe musicale Sexy family dans le Tarn-et-Garonne), des émissions de radio (les jeunes de Radio Sommières au festival d'Avignon à retrouver sur <https://www.facebook.com/LesRadiosFrancas>), etc. ■



Soutenu par





< La crèche des Francas de Sains-du-Nord a accueilli Malika Doray dans le cadre d'une résidence Partir en livre. © Les Francas

Des résidences créatives avec les Francas du Nord

L'Association départementale des Francas du Nord a apporté sa pierre à l'édifice dans les enjeux concernant l'importance de la lecture dans notre société. C'est pour répondre à cet objectif que l'association développe des projets axés sur l'éveil culturel

dès le plus jeune âge et notamment en favorisant le plaisir du livre, objet culturel de développement et d'émancipation. Dans le cadre de la 10^e édition de Partir en Livre, le Centre National du Livre a organisé des résidences créatives en partenariat avec des

auteur-es de littérature de jeunesse, dont la crèche des Francas de Sains-du-Nord qui a pu en bénéficier en accueillant Malika Doray pendant une semaine.

20 enfants au total ont pu profiter de la venue de l'auteure pour découvrir ses livres et partager des moments créatifs avec la réalisation de « chefs d'œuvre ». Les retours des familles ont été plus que positifs. Ces temps d'échange ont été grandement appréciés par tous : enfants, parents, auteure et professionnels.

Les Francas ont une nouvelle fois pu jouer leur rôle éducatif auprès des enfants et notamment des plus petits. ■



^ Les enfants de la Chaillot Colo du centre de loisirs des Essarts (Cergy 95) en répétition avant le spectacle final. © Les Francas

Les Chaillot Colos pour les 11-14 ans

Le théâtre national de Chaillot développe les Chaillot Colo pour des groupes d'adolescent-es (de 11 à 14 ans), qui entourés et guidés d'artistes et d'animateurs et animatrices, ont l'occasion de vivre ensemble une semaine d'expériences artistiques originales autour des arts du mouvement, tout en découvrant un environnement naturel ou patrimonial.

C'est avec la Ville de Cergy au sein du centre de loisirs Les Essarts que les Francas du Val d'Oise ont organisé une première Chaillot Colo autour du thème de la comédie musicale hip-hop avec les artistes Fouad Hammani et Junior Almeida...

C'est parce que le *breaking* sera une discipline des JO 2024, que ces deux artistes ont proposé ce projet artistique. Il aborde la danse en développant une dynamique de groupe pour motiver les jeunes et les rendre acteurs du processus d'apprentissage ; mais il a aussi permis l'élaboration d'une chanson/rap version « cover ». Le tout a été présenté lors d'un spectacle final fin août. ■

La Sexy Family : une troupe en devenir avec les Francas du Tarn-et-Garonne

Lors d'un séjour de vacances à dominante musicale durant l'été 2021, un groupe de 12 jeunes s'est formé. Depuis, la rencontre s'est opérée entre ces jeunes et des musicien-nes qui les composent, les accompagnent au fur et à mesure. Batterie, violon, clavier, chant, cuivres : tout ce mélange a fait naître une troupe mélomane (la Sexy Family). Le groupe poursuit sa formation musicale pour lui-même mais aussi et surtout pour initier d'autres jeunes en séjours de vacances ou lors de stages de musique. Du 17 au 21 juillet 2023, le groupe s'est enrichi de nouveaux membres et a préparé activement ses interventions destinées à des enfants ainsi qu'une comédie musicale qui sera jouée en octobre prochain. C'est l'école de musique de Valence-d'Agen qui a accueilli cette résidence organisée par les Francas du Tarn-et-Garonne. ■

v Résidence musicale à l'école de musique de Valence-d'Agen. La Sexy Family prépare ses prochaines interventions, dont une comédie musicale pour octobre prochain. © Les Francas



« J'arrive aux Francas par hasard, je ne vais pas y rester par hasard »

Si elle est retraitée de l'Éducation nationale depuis 2020, Sylvie Touchard n'a pas pour autant renoncé à son militantisme aux Francas. L'actuelle vice-présidente des Francas de Meurthe-et-Moselle a renouvelé sa carte d'adhérente pour la 45^e fois en 2023 ! Nous lui avons demandé son regard sur son engagement.

J'ai fait ma première expérience d'animatrice au centre aéré d'une commune de la Meuse en 1978. L'organisateur est alors adhérent aux Francs et Franches Camarades et on va rapidement me proposer de rejoindre cette association. On me la présente et je comprends qu'elle s'occupe des loisirs des enfants. Et c'est comme cela que je vais devenir une militante de l'enfance.

J'arrive aux Francas par hasard, je ne vais pas y rester par hasard. Tout s'enchaîne rapidement. Après le BAFA, je rejoins l'équipe régionale des formateurs, qui nous reconnaît légitimes pour agir au nom des Francas. On nous confie la responsabilité de former nos pairs. Et je découvre ainsi ce qu'est « l'éducation populaire ». Dans la même période, j'intègre le comité directeur des Francas de la Meuse au moment où se prépare un grand rendez-vous, le congrès de Grenoble. Je vais découvrir l'ampleur et la force de cette organisation et de son projet, ce que veut dire « un grand mouvement ». On y parle éducation globale et projet éducatif national.

Quelque temps plus tard, je vais faire la rencontre d'un certain Raoul Dubois, qui sera déterminante. « Sylvie, tu vas rester aux FFC (Mouvement des Francs et Franches Camarades) un an, deux ans, peut-être plus, il faut que tu saches que tu auras participé du projet », une attention qui marque quand on est depuis peu jeune militante. Et puis,

PARCOURS EXPRESS

Sylvie Touchard

remplit des fonctions d'élue de 1980 à 1995 au sein des Francas de la Meuse puis de Meurthe-et-Moselle ; au sein des Unions régionales Lorraine et Alsace Lorraine. Elle a été présidente des Francas de la Meuse et trésorière de l'UR Lorraine.

D'abord membre du CRAJEP Lorraine de 2004 à 2012, elle en devient la présidente de 2007 à 2011. Présidente des Francas de Meurthe-et-Moselle de 2019 à 2022, elle est vice-présidente depuis un an.

> Assemblée générale de 2008, qui se déroule à Nancy mais qui est organisée par l'AD 54 et l'AD 88. En charge de la conduite générale (je suis à l'époque déléguée régionale LCA), je rêve d'un cadeau pour les représentants, original et représentatif de la région : faire réaliser une gravure d'Epinal pour l'occasion, par un artiste. Nous confirmons l'intention et je vais rencontrer Antonio Gacia qui nous propose trois réalisations. Nous en retiendrons une, qui a été tirée à 500 exemplaires.

© Les Francas

les nombreux échanges avec Raoul vont me guider dans mes choix pédagogiques d'enseignante fraîchement sortie de l'École Normale, dans le rôle primordial du livre dans l'éducation et l'apprentissage de la lecture.

Apprendre et se construire. Donner et recevoir.

Des campagnes Jeunes Années au Rallye infernal, de l'encadrement des centres permanents d'activités plein air (CPAPA) aux activités de découverte scientifique, technique et industrielle (ADSTI), de la campagne pour les élections municipales de 1985 à la citoyenneté des mineurs, du plan fédéral de développement au programme Place de l'enfant, autant d'espaces (pour ne citer que ceux-là) pour agir aux Francas, pour s'impliquer dans la mise en œuvre du projet, acquérir de l'expérience et conforter ses conceptions. Les actions dans lesquelles je pouvais m'investir étaient source d'intérêt militant pour moi.

J'avais identifié la force des Francas. S'engager aux Francas, c'était pouvoir prendre des initiatives ou exercer des responsabilités, mais aussi apprendre et se construire. Donner et recevoir.

Durant cette période, j'allais également comprendre toute l'importance que portent les Francas à la condition enfantine, à la participation des enfants aux décisions qui les concernent, à l'apprentissage de la citoyenneté et tout cela avant l'adoption par les Nations-Unies de la Convention internationale des droits de l'enfant, en 1989. D'ailleurs, être militant de l'enfance, c'est défendre une cause, celle des droits des enfants.

Parce que l'aventure en vaut le coup, j'accepte de devenir déléguée en 1996 et j'exercerai plusieurs fonctions et missions pendant près de 20 ans ; des années faites d'expériences, de pratiques, de questionnements. Mes principales mobilisations porteront sur le Mouvement et l'engagement des jeunes, sur les droits de l'enfant, sur la qualité de l'action éducative, sur notre complémentarité éducative à l'école, sur la mobilisation des acteurs. ■

Sylvie Touchard,
vice-présidente des Francas de Meurthe-et-Moselle



Les violences à caractère sexiste ou sexuel reconnues par la loi

L'absence de consentement comme point de départ des violences

Les violences sexistes et sexuelles recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à autrui un comportement ou un propos à caractère sexuel qui n'est pas désiré.

Le consentement d'autrui peut être exprimé par des paroles, par des silences, des attitudes, des écrits et doit être réciproque.

Si l'autre n'est pas en état de donner son consentement, cela équivaut à un refus.

Enfin, le consentement est temporaire, il peut être donné puis retiré.



1

Agissement sexiste

Tout propos ou comportement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, humiliant ou offensant. Exemples : « Elle n'a pas un physique à faire ce boulot » ; « Tiens, tu n'es pas en jupe aujourd'hui ? »

→ Article L1142-2-1 du code du travail et article 6 bis de la loi de 1983

Les agissements sexistes sont passibles de sanctions disciplinaires et peuvent, s'ils sont commis dans l'espace public, constituer un délit d'outrage sexiste passible d'une contravention de 4^e ou 5^e catégorie.

2

Exhibition sexuelle

Action qui consiste à dévoiler en public sa nudité. Exemples : montrer ses attributs sexuels ou commettre un acte à caractère sexuel en public, envoyer des photographies d'organes sexuels.

→ Article 222-32 du code pénal

La peine encourue est de 1 an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

3

Harcèlement sexuel

- Tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste non désiré et répété (la multiplication de blagues indécentes ou de messages à caractère pornographique).

- Tout acte de chantage (recevoir une proposition de faveurs en échange d'une relation sexuelle, que cette dernière ait lieu ou non).

- Le harcèlement environnemental où, sans être directement visée, la victime subit des propos ou des comportements à connotation sexuelle répétés qui créent une situation dégradante (afficher des posters à caractère pornographique au travail, faire des commentaires sur les fesses de ses collègues devant d'autres collègues...).

→ Article L1153-1 du code du travail, article 6^{ter} de la loi de 1983, article 222-33 du code pénal

La peine encourue est de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

4

Agression sexuelle

Atteinte physique commise avec violence, contrainte, menace ou surprise sur une partie du corps considérée comme intime et sexuelle (la bouche, la poitrine, le sexe, les fesses et les cuisses). Exemple : une main aux fesses.

→ Article 222-22 du code pénal

La peine encourue est de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende.

5

Viol

Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis par violence, contrainte, menace ou surprise.

→ Article 222-23 à 222-26 du code pénal

Le viol est un crime passible de 15 ans de réclusion criminelle.

La santé mentale des jeunes : des repères pour agir

Face au mal-être croissant des jeunes et majoritairement des jeunes filles (dépression, angoisse, éco-anxiété, dépréciation, anorexie, troubles du sommeil, suicide...), il est devenu essentiel pour les professionnels de la jeunesse de se former sur la question de la santé mentale. Les Francas en ont fait une priorité, avec le PSSM (Premier Secours en Santé Mentale) module jeune.

Les récentes études sur la santé mentale des jeunes sont catégoriques : la dégradation s'intensifie. Plus généralement l'OMS indique que « 1 personne sur 4 » sera touchée par des troubles psychiques à un moment de sa vie. Dans 50 % des cas, ces troubles se développeront avant l'âge de 14 ans. Au-delà du pourquoi, une question nous préoccupe : comment repérer et accompagner les jeunes concerné-es ?

Une réponse : le module Jeunes des PSSM

Si tout le monde connaît la formation « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) pour apprendre les réflexes qui sauvent, il existe l'équivalent mais pour la santé mentale. Créés en Australie en 2000 par une éducatrice ayant souffert de troubles psychiques et un professeur de médecine, les Premiers Secours en Santé Mentale proposent à tous et toutes les citoyen·nes une formation de sensibilisation et d'assistance en santé mentale. Le concept se déploie en France depuis 2018 via l'association PSSM France (créée par l'Infipp, Santé Mentale France et l'Unafam), avec notamment un « module jeunes » pour les adultes en contact régulier avec les 11-21 ans.

Témoignage et parcours d'une formatrice PSSM : Lydie Gauchard

« Après une reconversion professionnelle, mon DEASS en poche (diplôme d'État d'assistante de service social), j'ai d'abord intégré

une association pour les femmes victimes de violences conjugales. Puis, pendant sept ans, j'ai travaillé au sein d'un centre de santé pour étudiant·es. Au fil des années, le nombre de jeunes en grande souffrance psychique que j'ai rencontrés n'a cessé d'augmenter.

En 2021, ma direction m'a proposé de suivre la formation aux Premiers Secours en Santé Mentale. J'ai tout de suite adhéré au concept car j'avais envie d'aider « plus et mieux », au-delà de ma mission d'assistante de service social. Puis, j'ai suivi le module complémentaire pour devenir formatrice PSSM.

Les adultes ont un rôle primordial d'écoute, de compréhension et de conseil envers les jeunes. Nous devons être attentifs à ce que nous transmettons. Avoir un cadre de référence lorsqu'on est confronté·e à des souffrances psychiques, quelles qu'elles soient, est sécurisant. Les formations PSSM apportent ce cadre aux professionnels, éducateurs et éducatrices, aux enseignant·es, aux parents... pour intervenir auprès des jeunes. Soit parce qu'ils présentent les premiers

signes de troubles, soit parce qu'ils sont en crise. Dans mon enfance, j'ai vécu les conséquences de la maladie mentale : mon père s'est suicidé lorsque j'étais adolescente. Je suis convaincue que si les gens avaient été mieux formés, et au minimum informés, sa prise en charge aurait pu être différente. Peut-être aurions-nous, mes sœurs et moi, pu bénéficier d'un accompagnement qui aurait réduit les risques que nous développons des troubles de l'anxiété, par exemple.

C'est mon premier objectif : contribuer à permettre aux jeunes de trouver des interlocuteurs formés et attentifs pour les aider. Plus les signes de souffrance psychique sont repérés tôt, plus les chances de se rétablir sont importantes. De fait, intervenir auprès des jeunes dans ce domaine augmente l'espérance d'une meilleure qualité de vie à venir pour eux. » ■

Thomas Brault,
animateur du réseau PDN49
Lydie Gauchard,
formatrice accréditée PSSM France

Site : <https://pssmfrance.fr/>



▼ Une partie du réseau Promeneurs du Net 49 animé par les Francas se forme au secourisme en santé mentale.
© Les Francas du Maine-et-Loire



VSS, tolérance zéro !

Lutter contre les violences à caractère sexiste et sexuel nécessite aujourd'hui une réflexion spécifique et un engagement résolu.

Comment travailler cette question avec les enfants et les adolescent-es ? Comment prévenir et repérer les situations de violence ? Comment aménager les espaces éducatifs pour que filles et garçons les investissent ?

Le dossier qui suit, tente de poser des repères et de donner à lire différentes manières de lutter contre les violences sexistes et sexuelles. ■

- p.10 S'engager résolument pour la transformation sociale et l'émancipation des personnes
- p.12 Organiser le débat et libérer la parole
- p.13 Repérer et signaler les violences
- p.14 Éduquer à l'égalité filles-garçons et à la vie affective et sexuelle, un impératif !
- p.15 Aménager l'espace pour lutter contre les stéréotypes de genre
- p.16 Se former pour (ré)agir

VIOLENCES À CARACTÈRE SEXISTE ET SEXUEL: TOLÉRANCE ZÉRO!

Ont contribué à ce dossier :

Rudy Alvarez,
Audrey Andrieu,
Laurence Benezet,
Pierre Benhalla,
Yann Brouard,
Mariève Doucet,
Anne-Flora Morin-Poulard,
François Renault



S'engager résolument pour la transformation sociale et l'émancipation des personnes

Pour notre Mouvement, mixte dès sa création en 1944, l'égalité est une valeur fondatrice, réaffirmée dans le projet 2020-2025 des Francas : « pour qu'il y ait communauté humaine, tous les individus doivent être égaux en droits et en dignité » « ... la justice sociale consiste au moins à garantir à chacun-e, [...] son droit à la dignité et à vivre dignement ». Dès lors, il nous revient d'agir sans réserve pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles qui représentent un fléau qu'il ne faut pas minimiser.

Pour agir collectivement, en conscience et avec détermination, le dossier de ce numéro de Camaraderie cherche à mieux appréhender ce sujet et à décliner des perspectives concrètes d'action.

sur des stéréotypes favorisant à terme l'expression de formes plus graves de violences. En 2019, 1,6 million de personnes déclaraient avoir été victimes de sexisme. 89 % étaient des femmes. Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes pointe que seulement 3 % des actes sexistes sont dénoncés alors qu'ils sont fortement répréhensibles.

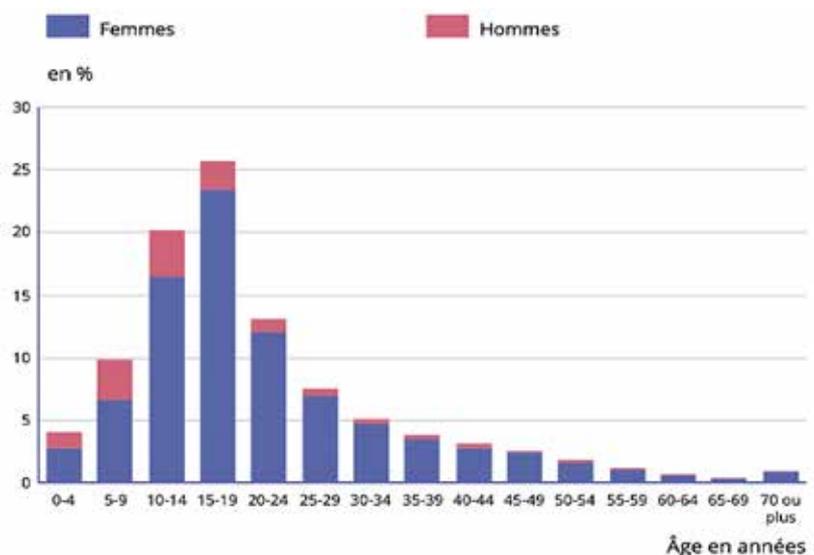
QUELLES SONT LES VIOLENCES SEXUELLES ?

Les violences à caractère sexuel recouvrent toutes les situations où une personne cherche à imposer à autrui un comportement ou des propos de nature sexuelle. Ces violences peuvent prendre diverses formes : les propos sexistes, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme, l'outrage sexiste, le chantage, les menaces, les messages ou images pornographiques, les attouchements, les agressions sexuelles, les viols, etc. En 2020, 56 800 plaintes de victimes de violences sexuelles ont été recensées. Ce chiffre est largement sous-estimé car le nombre de victimes majeures qui déclaraient avoir subi des violences sexuelles est dix

QU'EST-CE QUE LE SEXISME ?

D'après le Conseil de l'Europe (2019), le sexisme naît des rapports de force historiquement inégaux entre femmes et hommes, conduisant à la discrimination et empêchant la pleine émancipation des femmes dans la société. Il résulte de stéréotypes qui attribuent des qualités et caractéristiques supposées aux filles/femmes, aux garçons/hommes, et légitiment socialement des rôles hiérarchisés. Lourd de conséquences, il est à l'origine de violences faites aux femmes ainsi qu'aux filles et contribue à créer un climat d'intimidation, de peur, de discrimination, d'exclusion et d'insécurité. Le cybersexisme est particulièrement dangereux car il se déroule dans un espace virtuel, favorisant l'anonymat, la dissémination et échappant au contrôle, en particulier des adultes.

Il est essentiel d'apprendre à repérer les actes sexistes et à y réagir, y compris lorsque paroles ou attitudes paraissent inoffensives parce que banalisées. Chaque fois que l'on parle de façon sexiste de l'autre, cherchant ainsi à le rabaisser ou à instaurer un rapport de force, on contribue au maintien d'un environnement fondé



▲ En moyenne, entre 2016 et 2020, 23,4 % des victimes enregistrées par les services de sécurité pour violences sexuelles hors cadre familial sont des femmes de 15 à 19 ans.

© Source : SSMSI, bases des victimes de crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie de 2016 à 2020.

Le harcèlomètre

pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

| |
|--|
| Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix |
| Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui/elle |
| Est content.e pour moi lorsque je me sens épanoui.e |
| Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide |
| Me critique et me juge en permanence |
| M'exclut, me met volontairement à l'écart |
| Se moque de moi, me donne des surnoms méchants |
| Lance des rumeurs sur moi |
| Publie des choses qui me rabaisent sur les réseaux sociaux |
| Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace |
| Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte |
| Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires |
| Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement |

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal et tu n'as pas à le supporter. Ce n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces comportements se répète, tu es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu peux te faire aider.
Ne reste pas seul.e ! Cela pourrait avoir de graves répercussions sur ta santé et ta scolarité.



Pour te faire aider :

- En parler à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : **3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Sources et ressources pour aller plus loin

- Site du Gouvernement : « j'ai besoin d'aide » <https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide>
- JPA/Hexopee : guide et kit de communication <https://jpa.asso.fr/jpa-contre-violences-sexistes-et-sexuelles/>
- Site Eduscol : <https://eduscol.education.fr/2180/focus-prevention-des-violences-sexistes-et-sexuelles-l-ecole>
- Site Jeunes.gouv.fr, Guide : Accompagnement à la vie relationnelle, affective et sexuelle Éducation à la sexualité et prévention des violences sexuelles

fois plus élevé. 55 % des victimes sont des mineurs de moins de 15 ans et dans 87 % des cas, la victime est une femme. La part des hommes parmi les victimes de violences sexuelles diminue avec l'âge : 22 % des moins de 15 ans, 8 % des 15/17 ans et 7% des majeurs. Ces comportements sont sévèrement réprimés par la loi. Ils résultent de rapports de domination et nient les droits fondamentaux de la personne humaine, en particulier la liberté et le respect de l'intégrité physique et psychique. Quelles que soient les violences à caractère sexuel, leurs effets sont destructeurs pour les victimes.

La Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Civise) a récemment estimé que 160 000 enfants sont victimes chaque année et que les enfants en situation de handicap ont un risque presque 3 fois plus élevé.

Le caractère systémique des violences sexistes et sexuelles en fait un problème social, économique et politique dont nous devons être pleinement conscients. Chacun.e de nous est concerné.e en tant que citoyen.ne, en tant qu'acteur-ric.e éducatif-ve et en tant que militant.e de l'éducation populaire.

REPÉRER ET SIGNALER LES VIOLENCES

Il s'agit tout d'abord de comprendre ces violences pour trouver les ressorts d'action les plus efficaces. Le point de départ pour agir sur les violences sexistes et, plus encore, sur les violences sexuelles, est de conduire une réflexion sur le silence et la circulation de la parole. Pour que la parole se libère, il faut être prêt ou prête à l'écouter, être capable d'identifier les possibles situations de violence, et savoir distinguer les violences sexistes, des violences sexuelles. Autant de notions qui obligent à également regarder notre organisation sociale et l'ensemble des logiques de domination qui sont toujours à l'œuvre de façon sous-jacente : le racisme, le validisme, le sexisme, l'anti-LGBT, etc.

Ces dominations génèrent des situations de harcèlement dont nous mesurons chaque jour les conséquences dramatiques.

Pour nous aider, le « harcèlomètre » proposé par Anaëlle Schmit, professeure documentaliste, pose des repères pour identifier les comportements violents et malsains. C'est un outil simple qui participe de l'identification collective de situations qui ne sont pas acceptables.

S'ENGAGER AU QUOTIDIEN DANS LES CENTRES DE LOISIRS ÉDUCATIFS

Le rôle des animateurs et animatrices dans la prévention des violences sexistes et sexuelles est primordial. Protéger les enfants contre toute forme de violence est au fondement même de la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE) et de toute action éducative.

Pour les Francas, agir résolument dans les espaces éducatifs suppose d'articuler trois registres d'actions indissociables :

- la prévention et le repérage des violences, que celles-ci se déroulent ou non au sein des espaces éducatifs ;
- la formation des équipes de direction, de coordination et d'animation ;
- le renforcement des actions d'éducation à l'égalité filles/garçons et d'éducation à la vie affective et sexuelle.

Ces trois axes concernent tout autant les relations entre enfants que les relations enfants/adultes ou entre adultes. Il s'agit de garantir, quels que soient les publics, un cadre d'écoute et une capacité de signalement. Ce cadre ne se construit jamais seul et résulte d'une alliance avec les services chargés de la protection de l'enfance (cellule départementale et le 119), et avec les autorités administratives et l'institution judiciaire.

Ce numéro de *Camaraderie* vient nourrir cet engagement résolu en mettant en lumière les multiples manières de s'engager à tous les niveaux pour poursuivre la contribution des Francas à la transformation sociale et l'émancipation des personnes. ■

D'après © Freeplk.com



Organiser le débat et libérer la parole

Pour les premières Assises nationales contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), l'Accoord, partenaire privilégié des Francas à Nantes, a permis à une vingtaine d'adolescent-es de débattre avec deux sociologues. Ces échanges ont été enregistrés sous forme d'un podcast. Marièke Doucet évoque les actions de l'équipe Ados sur le territoire Est-Erdre.

Le point d'orgue des actions mises en lumière par les Assises est le cycle organisé avec les sociologues Elvire Bornand et Frédérique Letourneux. Elles ont débattu avec une vingtaine d'adolescent-es sur la thématique. Ces échanges ont été enregistrés sous forme d'un podcast¹.

Pendant ce cycle, le groupe est parti en bivouac, pendant deux jours très enrichissants ! Des espaces de bien-être, d'écoute et de questionnement ont permis d'aborder plusieurs sujets dans un cadre libre et bienveillant. Ensemble, nous avons abordé l'influence de la société et des médias, les cultures et les religions, l'anatomie humaine, la santé, l'histoire et les droits des femmes en France. L'équipe encadrante a aussi pu faire le diagnostic des besoins de ce groupe.

> *Marièke et ses collègues au milieu des adolescentes, lors des Assises nationales contre les VSS en novembre.*
© Les Francas

1 – Lien vers le podcast : https://soundcloud.com/user-657780927/vivre-et-grandir-dans-une-ville-sexiste?utm_source=email&utm_medium=email&utm_campaign=social_sharing

Le débat philo, outil de lutte contre le sexisme

L'accueil de loisirs du quartier des Bourderies à Nantes propose des débats philo par toutes les tranches d'âge. Une partie de l'équipe pédagogique de l'Accoord a été formée à cette méthodologie par les Francas de Loire-Atlantique. Zoom sur les moins de 6 ans.

À 5 ou 6 ans, l'enfant est à une période charnière de développement. Ses formes de pensée participent à la construction de représentations et de surreprésentations. Le débat philo crée un cadre propice pour soulever des sujets de société, sans jugement. Ces moments sont appréciés des enfants et leur permettent de se confronter, de confirmer ou de transformer leur vision des choses entre pairs.

Le développement du libre arbitre à 6 ans est un sujet complexe. À cet âge, les enfants commencent à développer une certaine autonomie et un sens de l'individualité.

Pour traiter des violences sexistes et sexuelles et afin de préserver les plus jeunes, nous avons décidé de nous emparer de l'aspect sexiste. Nous nous appuyons notamment sur l'ouvrage « *Les filles, les garçons et moi* », qui propose une myriade de questions, parmi lesquelles : « *Est-ce que les filles et les garçons jouent aux mêmes jeux ?* » ; « *Est-ce que les filles et les garçons sont égaux ?* »

Les réponses des enfants témoignent du chemin déjà parcouru pour faire aboutir cette lutte. Les générations actuelles portent nos espoirs d'y parvenir. L'abrogation des codes anciens passe par la mobilisation de l'ensemble de la chaîne éducative œuvrant à l'émancipation de l'enfant. ■

Yann Brouard, animateur socioculturel en accueil loisirs enfant, à l'Accoord, Nantes (Bourderies)

DES ACTIONS MULTIPLES TOUTE L'ANNÉE

Plus largement dans les secteurs ados de l'Accoord, nous menons des temps de sensibilisation auprès du public adolescent.

Ils peuvent s'appuyer sur des jeux comme le « *No TABOO* » (autour du genre, l'orientation sexuelle, l'anatomie, la sexualité...) ou « *Who Is She?* » (orienté sur des femmes importantes de l'Histoire).

Également des débats ont été animés pour la journée internationale des droits des femmes ; un atelier radio avec une des premières femmes pompiers de Paris comme invitée ; un *Escape Game* sur la fracture numérique entre les filles et les garçons ; une exposition réalisée par les jeunes filles du club ado de la Loco ; la communication auprès du public, comme Le violentomètre, le mur de la bienveillance, les affiches dans les toilettes pour App-Elles...



L'ÉMERGENCE DE PROBLÉMATIQUES LOURDES

Nos actions de terrain ont permis de gagner la confiance des adolescent-es et de leurs proches. La parole se libère et nous confronte à de nouvelles problématiques. Pour moi, cela fut le cas avec des cas de prostitution de mineurs. Pour y faire face, je me suis rapprochée de l'ATDEC (Association territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences). Nous devons sans cesse nous informer, rechercher les bons partenaires et moyens de communication.

Toutes ces actions ne sont qu'un début. Il nous reste encore des leviers à utiliser quant à l'éducation des adolescents, par exemple, et une vigilance à maintenir sur le vocabulaire. La déconstruction d'un langage permet d'accéder plus facilement à une déconstruction des préjugés, et donc des discriminations.

L'exercice de luttes contre les discriminations évolue au rythme de notre société, c'est à nous, acteurs auprès de nos publics, de rester ouverts et informés. Les échanges sur nos pratiques, les temps de parole et les formations sont vecteurs de ce progrès social. ■

Marièke Doucet, animatrice socioculturelle ados à l'Accoord, Nantes



© D. leffleuil d'après © Freepik.com

Repérer et signaler les violences

L'association départementale des Francas de Haute-Garonne organise 12 centres de loisirs associés aux écoles (CLAE) élémentaires sur la ville de Toulouse. Régulièrement, les équipes des CLAE sont confrontées à des situations de suspicion de violence ou de maltraitance concernant des enfants qu'elles accueillent. Pour les aider à traiter ces situations, elles bénéficient de la présence, au sein de l'équipe de coordination pédagogique des CLAE, de Cécile Cassignol, accompagnatrice sociale territoriale (AST).

Cécile Cassignol intervient sous la conduite de la responsable éducative des CLAE et aide les équipes de direction à analyser les situations en prenant du recul pour agir dans l'intérêt de l'enfant.

Dans une logique de prévention des violences sexuelles et sexistes et dans le souci de ne pas laisser les équipes de terrain seules quand elles y sont confrontées, elle est garante d'une procédure d'accompagnement et de traitement mise en œuvre dans les CLAE.

EVALUER ET RÉAGIR

Elle accompagne le recueil et la mise en forme des éléments factuels relatifs à la situation (propos de l'enfant, témoignages de membres de l'équipe...). En accord avec la responsable éducative et en lien

avec l'équipe de direction du CLAE, elle transmet une information préoccupante à la cellule départementale de recueil de traitement et d'évaluation (CRIP) du conseil départemental (pour une évaluation socio-éducative de la situation du mineur) ou un signalement au procureur de la République (en cas de faits susceptibles d'être qualifiés pénalement, ou d'une situation d'une extrême gravité nécessitant une protection judiciaire sans délai).

Dans le cadre d'une relation partenariale régulière avec l'équipe de la CRIP 31, elle vérifie en cas de doute, le bon destinataire du signalement. Pour s'inscrire dans une alliance éducative cohérente, elle s'assure d'une analyse partagée avec l'école et, au besoin, s'assure de la cohérence avec les démarches de signalement effectuées par l'établissement. Quand la situation est déjà connue des services de l'Aide sociale à l'enfance, elle prend contact avec les assistantes sociales des Maisons des solidarités du conseil départemental pour croiser les informations et adapter les démarches à enclencher.

UN ACCOMPAGNEMENT CONTINU

Elle organise, avec les équipes de direction et la responsable éducative, les modalités de mise en information des responsables légaux des enfants de la transmission d'une information préoccupante.

Cette procédure permet de traiter les situations d'urgence quand elles surviennent. Elle s'inscrit dans un dispositif plus large d'accompagnement continu de nos CLAE sur les questions de prévention des violences en direction des enfants.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement, Cécile Cassignol organise régulièrement des temps de sensibilisation auprès des équipes d'animation sur des thématiques comme notamment la gestion des émotions, le harcèlement entre enfants.

L'équipe de coordination des CLAE est garante de l'inscription dans les projets pédagogiques des CLAE et de la mise en vie d'actions en faveur de l'égalité filles-garçons et d'accompagnement à la parentalité.

Tout cela dans le but de construire, avec les équipes des CLAE, un cadre d'accueil éducatif le plus sécurisant possible. ■

Les Francas de Haute-Garonne

Cécile Cassignol organise régulièrement des temps de sensibilisation auprès des équipes d'animation sur des thématiques comme notamment la gestion des émotions, le harcèlement entre enfants.

Éduquer à la vie sexuelle et affective, un impératif !

L'égalité filles - garçons fait partie des sujets qui nous sont très demandés. Dans nos interventions en ateliers Graines de philo, notamment, mais aussi lors de sensibilisations auprès d'acteurs et actrices éducatifs.

UN DÉCLIC POUR AGIR

Nous avons été sollicités pour animer des ateliers Graines de philo en classe après un spectacle «*Et puis on a sauté !*» qui traite de la relation parents-enfants, autour de la séparation des parents et des questionnements des enfants sur la vie. Deux animatrices départementales sont allées à la rencontre des enfants et des enseignant-es pour animer un atelier à partir de ce que les enfants en avaient retenu. Et ceux-ci n'ont fait qu'évoquer les deux minutes qui avaient trait à la sexualité ! Le malaise des enseignants était palpable...

Cela fut le déclencheur pour entamer une réflexion et nous nous sommes appuyés sur un membre de l'équipe qui avait suivi une formation proposée par le Planning familial sur la santé sexuelle des jeunes. Nous avons ensuite imaginé des cycles de 6 séances pour aborder cette thématique avec les enfants et sensibiliser par la même occasion les adultes. Auprès des collégiens et lycéens, le dé clic est venu de sollicitations des équipes des établissements scolaires.

DES PROBLÉMATIQUES INDISSOCIABLES

Quand on parle d'égalité, on parle aussi du droit de l'individu au sens large. L'équipe des Francas de Charente a donc mis en place des cycles pour tous les âges pour l'éducation à la vie affective et sexuelle et au consentement : mon corps, mes choix, mon rapport aux autres... pour grandir j'ai besoin de comprendre comment ça marche.

Nous inaugurons donc un premier cycle expérimental dans deux écoles à Angoulême à l'issue duquel nous devrions proposer le cycle à plusieurs autres établissements. Une proposition de cycles va également être faite aux secteurs jeunes du département pour sensibiliser les animateurs et les jeunes.

DES CYCLES ADAPTÉS À CHACUN

Les groupes sont faits par tranches d'âge, bien entendu, car nous abordons les thématiques sous différents angles et en transversalité de manière adaptée à chacune. De 3 à 6 ans, il s'agit de comprendre ce qu'est le respect de son corps et des autres, autour de discussions et de jeux pédagogiques.

À partir de 11 ans, nous poussons un peu plus loin le sujet de l'égalité et abordons les relations et la question «*comprendre mon corps et ma sexualité*».

La parole se libère plus facilement pour les plus



Les Francas de Charente ont développé des initiatives autour de l'éducation à l'égalité filles-garçons et à la vie affective et sexuelle. Audrey Andrieu, directrice de l'association départementale des Francas de Charente, explicite les outils pédagogiques développés pour les enfants et les adolescent-es.

grands (jusqu'à 17 ans), qui peuvent se sentir plus à l'aise pour en parler avec nous, intervenants extérieurs, et grâce à des outils pédagogiques adaptés. Par exemple, nous nous appuyons beaucoup sur le livre de Charline Vermont : *Corps, amour, sexualité : les 120 questions que vos enfants vont vous poser*.

DE NOMBREUX SUPPORTS PÉDAGOGIQUES POUR ABORDER L'ÉGALITÉ

Nous avons investi sur *French Bluff*, un jeu des 7 familles des femmes inspirantes ; le livre *Dînette dans le tractopelle* (de Christos et illustré par Mélanie Grandgirard), des Mistigris, le jeu de l'oie *En route vers l'égalité*.

Pour les plus petits, nous avons *La maison de l'égalité*, avec des pièces décorées de façon très marquées (et provocatrices). On demande aux enfants d'y placer des personnages avec des accessoires stéréotypés (balai, perceuse)... Autant de supports pour lancer la discussion.

Autre création, *À la Pursuit de l'égalité* pour les primaires et collégiens, un *Trivial Pursuit* revisité avec des catégories liées à la thématique de l'égalité fille-garçon (mode, culture, histoire, famille...) par exemple le mariage avant 18 ans, l'analphabétisme, les inégalités dans le monde.

Nous sommes convaincus que l'ensemble des adultes intervenant auprès d'enfants doivent être sensibilisés. Nous changerions la donne en parvenant à rendre accessibles des temps de formation continue, réguliers pour eux tous. ■

Propos recueillis par **la rédaction**

▼ *La maison de l'égalité, French Bluff* © Francas de Charente



Aménager l'espace pour **lutter** contre les **stéréotypes** de genre

Convaincue que l'égalité des genres et des sexes dans la société se construit dès le plus jeune âge, l'association départementale des Francas du Gard a initié une démarche visant à organiser les espaces éducatifs pour qu'ils soient égalitaires.



Depuis 2019, suite à un état des lieux effectué par différents et différentes acteurs et actrices du département (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, association de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, professionnelles de l'éducation...) un comité de pilotage s'est créé. Il s'agissait tout d'abord de référencer l'ensemble des acteurs et actrices, militants et militantes, proposant des actions en faveur de l'égalité entre les sexes et les genres, afin de proposer un « catalogue » de partenaires ressources.

soutien des services départementaux de l'État (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et Direction des services départementaux de l'Éducation nationale) ainsi que d'autres financeurs tels la Caisse d'allocations familiales et le conseil départemental.

Nous avons organisé des ateliers interactifs avec les encadrants le matin ; et fait intervenir l'après-midi L'ARobe (sur l'organisation des espaces <https://www.larobe.org/>) et Nicole Abar (ancienne joueuse professionnelle de football, association Liberté aux joueuses) pour expliquer leurs actions. Cette journée a fait émerger des questions comme la place de chacun et chacune dans le milieu professionnel, le vocabulaire utilisé en direction des enfants et des jeunes ou encore la place de toutes et tous dans le sport.

DES ACTIONS CONCRÈTES

Bien qu'il n'y ait pas de chronologie dans les actions à mener, il nous semble pertinent de pousser la réflexion sur l'accueil des enfants par un aménagement propice. En effet, les stéréotypes se construisent dès le plus jeune âge. Aménager nos centres de loisirs de manière à ce que chacun et chacune puisse « jouer ensemble » sans assigner un jeu, un espace, un jouet à un genre conduit l'enfant à une vision égalitaire de son environnement.

Cela peut passer, par exemple, par faire cohabiter un château avec un circuit automobile dans une ludothèque. Les enfants, au gré de leurs envies, en font un château fort ou un château de princesse.



▲ Faire cohabiter un château (fort ou de princesse) avec un circuit automobile, des jeux pensés pour tous et toutes.
© Les Francas du Gard

Par la suite, forts de leur gestion de centres de loisirs éducatifs dans le département, les Francas ont pu tester les prémices de la démarche actuelle auprès de leurs permanents et permanentes, par l'organisation de plusieurs temps de formation, notamment avec l'association toulousaine Artémisia, avec laquelle un travail a pu être effectué.

L'objectif de cette démarche, et notamment avec cette thématique, est d'améliorer sa pratique éducative, en déconstruisant les stéréotypes de genre, sans jugement de valeur, que ce soit en direction des enfants, des jeunes et des adultes, afin de ne pas être contre-productif.

UNE DÉMARCHE PROPOSÉE À TOUS LES ESPACES ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE

Puis cet état des lieux a pu s'ouvrir à l'ensemble des structures de loisirs éducatifs en mars 2023, avec le

LES RÉSULTATS

Au total, plus de 40 éducateurs et éducatrices se sont joints à la démarche. Nous continuons à les suivre car il reste du chemin à parcourir si nous voulons permettre aux filles de s'exercer au football par des jeux de balle et laisser les garçons jouer à la poupée. Ces actions éducatives restent encore peu développées, et ce par le poids des stéréotypes que chacun et chacune d'entre nous portons depuis notre tendre enfance.

Un travail de formation est donc encore à venir et ce, sur les structures que nous gérons. ■

Rudy Alvarez,
animateur départemental aux Francas du Gard



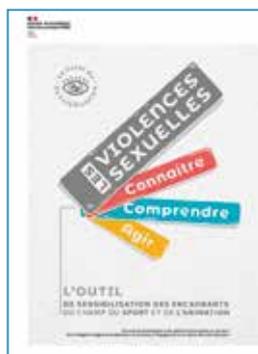
Se former pour (ré)agir !

En matière de prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS), l'ennemi, c'est l'inaction et le manque de formation. Alors, comment faire ? Quelles sont les clés à fournir aux animateurs et animatrices, directeurs et directrices qui agissent dans les structures de loisirs éducatifs ? Laurence Bénézet, formatrice pour les Francas de Nouvelle-Aquitaine, évoque le module de formation du Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BPJEPS) consacré aux VSS.

Parce qu'éduquer à la culture de l'égalité et du respect entre les filles et les garçons, la lutte contre les stéréotypes de genre, les discriminations et le rejet de toute forme de violence est au cœur du projet des Francas, il est de notre responsabilité collective d'agir pour une société plus inclusive et protectrice de chacun et chacune. Il est indispensable en tant qu'acteur et actrice de l'éducation d'aborder l'ensemble de ces sujets en formation professionnelle. À Bordeaux, un module d'une semaine est proposé, comprenant une focale sur les VSS.

FAIRE FACE À L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

L'enjeu d'un module consacré aux violences sexistes et sexuelles est de faire prendre conscience aux professionnel·les de l'animation de l'ampleur du phénomène, de leur donner des clés d'identification des violences sexuelles et de permettre l'acquisition de réflexes et gestes professionnels à mettre en œuvre en situation professionnelle pour repérer, protéger et orienter les victimes.



Les numéros utiles

119 pour Allô enfance en danger.

3919 pour les violences sexistes ou sexuelles.

3020 pour stopper le harcèlement scolaire.

Pour cela, je m'appuie sur un outil de formation des encadrant·es du champ du sport et de l'animation conçu par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) de Nouvelle-Aquitaine en 2020 et accompagné d'un temps de formation à son appropriation et à son utilisation.

Organisé sous formes d'infographies, ce guide donne des clés pour sensibiliser et former. Il aborde un sujet grave avec des méthodes ludiques : des échanges et des débats, des vidéos, des quiz interactifs et des mises en situation, à travers trois étapes indissociables : connaître, comprendre, agir.

Le fait d'aborder les VSS peut faire surgir des émotions chez les stagiaires, en préalable il convient donc que le formateur ou la formatrice instaure un cadre suffisamment sécurisant pour l'ensemble des participant·es.

CONNAITRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE VSS

Cette première étape, proposée sous forme de fiches activités, a pour objectif d'identifier les formes de VSS, leurs auteurs et leurs victimes, de définir les six types de VSS reconnues par la loi et les sanctions pénales et appréhender les éléments chiffrés des faits observés et connus.

REPÉRER ET COMPRENDRE LES MÉCANISMES DES VSS

Cette deuxième partie doit amener les stagiaires à identifier les faisceaux, lieux et situations à risque ; à se rendre compte de leurs représentations (sexisme, posture de l'adulte) et les faire évoluer ; à comprendre le silence des victimes et décrire les démarches de signalement.

Des outils tels que les courts métrages issus du Festival Festi'Prev de la Rochelle sont proposés dans le guide. (<https://www.festiprev.com/>).

DONNER LES CLÉS POUR AGIR EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Cette troisième étape nous propose des études de cas pratiques et des mises en situation pour repérer et agir. Cela permet aux apprenant·es de se questionner sur les différents lieux et situations à risques dans leur environnement professionnel, de prendre en compte les signaux, adopter une posture adéquate et signaler les faits.

UN CONSEIL POUR TRANSMETTRE DE BONNES PRATIQUES ?

Si je devais donner un conseil, ce serait d'être sensibilisé à ces questions avant de traiter le sujet dans les formations. De nombreux ouvrages, outils et ressources existent. Ou, le cas échéant, se rapprocher d'associations dont la lutte contre les VSS est le principal objet : le planning familial, Colosse au pied d'argile, afin que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles traverse l'ensemble de nos pratiques éducatives. ■

Laurence Bénézet,

Formatrice BPJEPS et référente Handicap, Francas de Nouvelle-Aquitaine

*Source DRAJES Nouvelle-Aquitaine

Safer Internet France

Un programme national de prévention et d'éducation aux bons usages d'Internet

Les activités menées aident les mineures à devenir des citoyen·nes numériques éclairés, à faire face aux risques en ligne, et à procéder aux signalements. Ils visent tous les jeunes et accordent une attention particulière aux jeunes vulnérables, à besoins particuliers, issus de milieux défavorisés.

Dans le cadre de son partenariat avec Tralalere (Ressources numériques pour l'éducation), la Fédération nationale des Francas soutient les actions menées par le Safer Internet France, pour la sensibilisation et la protection des mineurs sur internet.

Le Safer Internet France est le volet français du programme européen Better Internet For Kids, à l'initiative de la Commission européenne depuis 2008 et aujourd'hui déployé dans 31 pays.

Au niveau européen, ce programme est composé de deux réseaux d'actions œuvrant autour d'une même problématique, la sensibilisation et la protection des mineurs sur internet :

ins@fe **INSAFE** pour accompagner les jeunes et les éducateurs dans la prévention des risques et la promotion des usages positifs d'internet.

INHOPE pour coordonner les plateformes de signalement (hotlines) de chaque pays.

Une ambition

- Être le guichet national pour des informations fiables et adaptées à chaque cible,
- Développer la culture numérique dans des contextes d'éducation formelle et informelle,
- Accompagner les parents, enseignants, éducateurs et autres professionnels travaillant avec des enfants sur les risques et opportunités des contenus et services numériques,
- Travailler la coopération avec le secteur privé, y compris les « signaleurs de confiance » pour aider le public confronté à des contenus préjudiciables et illégaux,
- Collaborer avec les acteurs publics et de faire le lien entre

les politiques nationales et le réseau européen.

Des outils

Les outils proposés sont à destination :

- des jeunes,
- des enseignants et enseignantes
- des animateurs et animatrices
- des parents.

Ils permettent de retrouver :

- des informations et ressources sur la protection des mineurs en ligne,
- des outils de sensibilisation du public,
- des services de conseil
- des outils de signalement. ■

En savoir plus :
<https://www.saferinternet.fr>



Trois plateformes à utiliser

Le Safer Internet France, fédère trois services pour aider les jeunes, leurs familles et éducateurs, à rendre l'usage d'Internet plus sûr et développer des pratiques en ligne de qualité, riches et créatives :



Le programme national de sensibilisation pour accompagner les jeunes dans une meilleure maîtrise de leur vie numérique, Internet sans Crainte (www.internetsanscrainte.fr) opéré par Tralalere.



Le numéro d'assistance pour les jeunes victimes de violences numériques et leurs parents. Confidentiel et gratuit, le 3018 (www.3018.fr) est opéré par l'Association e-Enfance.



La plateforme nationale de signalement des contenus illicites rencontrés sur Internet et luttant contre leur propagation, Point de Contact (www.pointdecontact.net) ■



Le Conseil de l'Europe engagé pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels



Le 18 novembre est célébrée depuis 2015 la journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Depuis 2022, c'est également, pour l'ONU, la journée mondiale pour la prévention et la guérison de l'exploitation, des atteintes et des violences sexuelles visant les enfants. Le Conseil de l'Europe a joué un rôle pionnier à l'échelle supranationale dans ce domaine : convention et ressources à l'appui.

spécifiques et prendre des mesures en vue de prévenir la violence sexuelle, protéger les enfants victimes et poursuivre les auteurs. ■

En savoir plus sur la convention de Lanzarote : <https://www.coe.int/fr/web/children/lanzarote-convention>

Des ressources disponibles en ligne

La journée européenne, célébrée chaque année le 18 novembre, complète le travail réalisé par le Conseil de l'Europe et ses États membres dans le contexte de la Campagne UN sur CINQ contre la violence sexuelle à l'égard des enfants, qui s'est achevée en novembre 2015. Chaque édition de la journée européenne a une orientation thématique spécifique et est l'occasion de développer et de lancer des outils innovants, des manuels et des supports de sensibilisation sur le thème sélectionné.

Consulter la rubrique de ressources pour les professionnel·les, par tranche d'âge des publics accueillis : <https://coe.int/fr/web/children/for-professionals-working-with-children>.



On y trouve notamment des outils comme la règle « On ne touche pas ici » pour les 3-7 ans, des vidéos « Kiko et les Moipartouts » sur les règles d'or des écrans, et d'autres supports vidéos (pour les 9-13 ans, à partir de 12 ans et à partir de 14 ans). ■

En savoir plus sur la journée européenne : <https://www.coe.int/fr/web/children/end-child-sex-abuse-day>



Un instrument juridique : la convention de Lanzarote

La Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, également appelée « la Convention de Lanzarote », entrée en vigueur en 2010, impose la criminalisation de tous les types d'infractions à caractère sexuel perpétrées contre des enfants. Elle dispose que les États, en Europe et au-delà, doivent adopter des dispositions législatives



L'ONU pour le respect impératif de l'intérêt supérieur de l'enfant

Le Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations unies auditionnait en mai 2023 six États parties à la Convention relative aux droits de l'enfant dont la France.

Le Comité des droits de l'enfant est composé de 18 experts indépendants chargés de surveiller la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Tous les 5 ans, il vérifie la bonne application de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) et adresse à chaque État des recommandations. L'État remet un rapport préalable à son audition ; des acteurs de la société civile, organisée ou non, peuvent adresser à ce comité toute communication utile. Le Défenseur des droits, institution indépendante, s'en saisit afin de dresser un état des lieux du respect des droits de l'enfant en France et de porter ses recommandations.

Les observations finales adressées par le Comité des Droits de l'enfant à la France et celles du Défenseur des droits se rejoignent et se complètent¹.

Le Comité prend note du Plan de lutte contre la violence à l'égard des enfants (2020-2022), mais regrette que ce plan et les précédents n'aient pas été évalués sur la base de données et de recherches plus approfondies sur la violence familiale à l'égard des enfants. Il invite instamment l'État français à :

- renforcer encore les programmes de sensibilisation et d'éducation - avec la participation des enfants, afin de rationaliser et de signaler les cas de violence à l'encontre des enfants,
- veiller à l'augmentation des ressources humaines, techniques et financières consacrées à la prévention de la violence,
- définir clairement les compétences des différents acteurs impliqués dans la protection de l'enfance, dont les mandats se chevauchent à des degrés divers, et assurer une coordination et une communication efficaces entre eux.

Le Défenseur des droits réitère ses appels à une meilleure formation des professionnels de l'enfance au repérage des violences sexuelles, ainsi qu'à la formation des forces de l'ordre amenées à entendre les enfants victimes au cours des procédures d'enquêtes pénales,

notamment sur la nécessité de recueillir la parole de l'enfant dans des conditions satisfaisantes (salles adaptées, personnes formées, accompagnement de l'enfant, prise en compte du langage non-verbal...), dans un climat de bienveillance.

Le Comité des droits de l'enfant salue le fait que le législateur, dans la loi du 21 avril 2021, introduise un allongement des délais de prescription pour traiter les actes commis par un même auteur sur plusieurs victimes (loi du 21 avril 2022 relative à la protection de l'enfant contre les crimes et délits sexuels et l'inceste), ainsi que la création et les travaux menés par la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE), et l'installation d'une commission d'enquête sur les abus sexuels commis sur des enfants par l'Église catholique française. Toutefois, le Comité reste gravement préoccupé par les points suivants :

- le faible nombre de condamnations pour des cas d'abus sexuels perpétrés par des membres du personnel religieux de l'Église catholique

par rapport aux rapports sur l'ampleur des abus,

- les mesures limitées pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants en ligne.

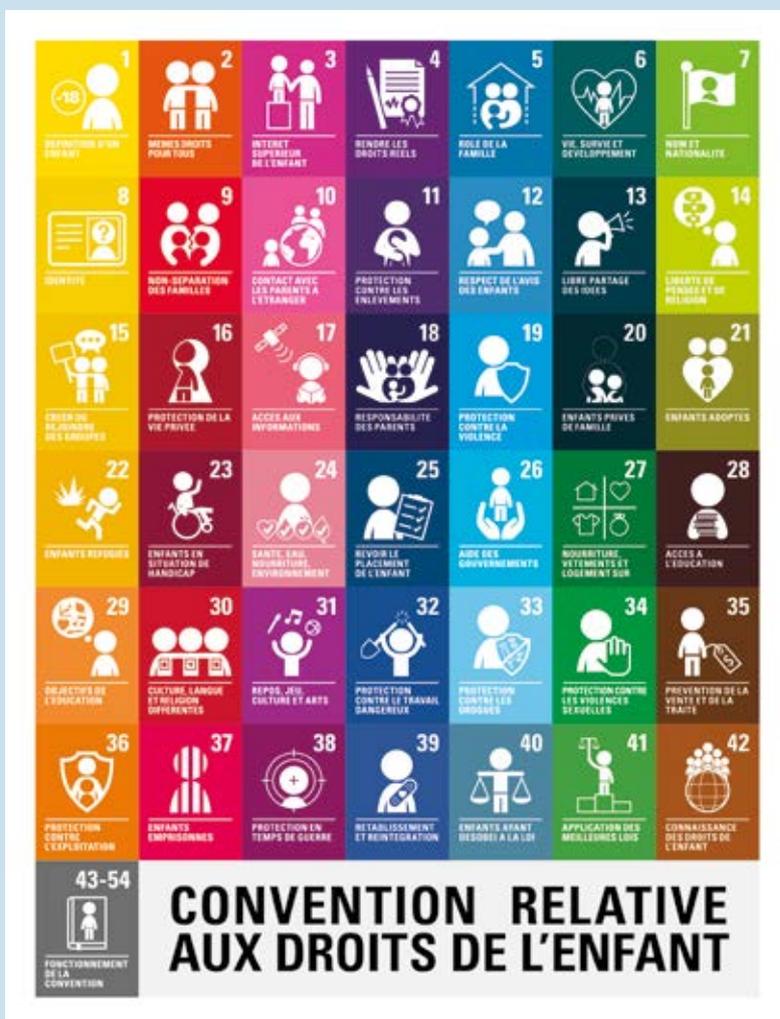
Le Comité demande à l'État français de :

- supprimer le délai de prescription pour la dénonciation d'un crime d'abus sexuel sur des enfants,
- veiller à la collecte de données sur tous les cas d'exploitation et d'abus sexuels concernant des enfants,
- renforcer ses efforts pour détecter, enquêter et lutter contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne concernant des enfants.

De façon concomitante, le Défenseur des droits demande à l'État d'augmenter significativement les moyens donnés aux forces de l'ordre pour enquêter sur les plaintes relatives aux violences sur mineurs. ■

<https://www.ohchr.org/fr/treaty-bodies/crc>

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_rapport-complementaire_cide_onu_decembre-2022_20230420.pdf



¹ - Les observations et recommandations citées dans cet article ne sont que des extraits des travaux du Comité des droits de l'enfant et du Défenseur des droits, centrés en outre sur les problématiques de violences sexistes et sexuelles.

Un projet pour la **paix** et la **liberté** sur les plages du **Débarquement**

2024 marquera la commémoration et la célébration du 80^e anniversaire du Débarquement sur les plages de Normandie. Les Francas du Calvados se saisissent de cet anniversaire pour renforcer leurs initiatives d'éducation à la « culture de paix » et invitent tous les acteurs qui le souhaitent à coconstruire un village de la paix et de la liberté.

De la commémoration à la culture de paix

Le 6 juin 1944 et les jours qui suivirent, des milliers de soldats représentant une quinzaine de nations différentes et 177 Français du commando Kieffer débarquèrent sur les plages normandes pour libérer la France et l'Europe. La mémoire de ces événements nous rappelle l'importance pour les Francas de s'engager résolument pour la paix, la fraternité, la solidarité et la démocratie. Dans cet esprit, ils promeuvent la définition de l'éducation à la « culture de paix » de l'UNESCO, qui consiste à « promouvoir les connaissances, les valeurs, les attitudes et les compétences nécessaires pour susciter des changements de comportements qui vont permettre aux enfants, aux jeunes et aux adultes de prévenir les conflits et les résoudre de manière pacifique, de prévenir la violence, qu'elle soit explicite ou structurelle, et de créer

les conditions qui mènent à la paix – pour soi, entre personnes, entre groupes, ou au niveau national ou international. »

Vaste programme ! Auquel les Francas du Calvados s'attellent résolument.

Faire vivre la paix et la liberté au quotidien

Depuis plusieurs années, l'association départementale s'engage dans des projets permettant de promouvoir la « culture de paix » : participation chaque année au « prix mondial de la liberté », au forum mondial Normandie pour la paix... Pour aller plus loin en 2024, toutes les équipes sont au travail pour renforcer la prise de conscience individuelle et collective de notre rôle essentiel de vecteur de paix et de défenseur de la liberté. Dans le fonctionnement des espaces éducatifs, il s'agit de faire réfléchir les enfants, les adolescent·es et les équipes aux conditions nécessaires



au maintien de la paix et de la liberté. Cela se traduit dans le quotidien, que cela soit dans la manière d'aborder la relation à l'autre, dans celle de gérer les conflits ou tout simplement de penser l'aménagement de l'espace.

Trois groupes de travail ont été constitués, pour réfléchir à la manière de faire vivre la paix et la liberté dans l'espace, dans le temps et dans les relations. Après un temps de formation de l'ensemble des équipes, chaque groupe est chargé d'imaginer des expérimentations concrètes : charte construite collectivement, démarche de labellisation d'initiatives, activités spécifiques, développement de partenariats...

Tous rassemblés en juin au village de la paix et de la liberté

Pour partager les réflexions et initiatives conduites pendant l'année, les Francas du Calvados proposent de réunir au début de l'été 2024 plusieurs groupes d'enfants et d'adolescent·es, de France, d'Europe et d'autres continents, sur les plages du Débarquement. Ce projet inédit et ambitieux reste à coconstruire avec toutes les structures qui, engagées pour l'éducation à la « culture de paix », souhaitent partager 2 ou 3 jours en Normandie pour fêter la paix et la liberté. Une belle occasion de réaffirmer également les valeurs portées par les Francas qui fêteront eux aussi leur 80^e anniversaire.

Alors n'attendez plus et prenez contact avec l'association départementale du Calvados. ■

Delphine Fievez,
directrice des Francas du Calvados
et **Lise Deparis,**
coordinatrice jeunesse
et engagement

▼ Groupe de réflexion sur la manière de faire vivre la paix et la liberté dans l'espace, dans le temps et dans les relations.
© Les Francas du Calvados



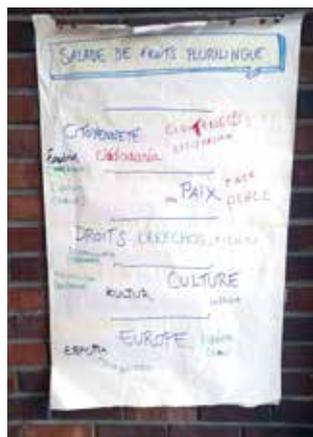


« Jouer l'Europe »

Le 30 juin 2023, pluie battante au Collet-d'Alleverd (Isère). À l'abri au centre de vacances de la ville de Montreuil, sont installés une trentaine de Francas et invité·es se retrouvant pour la journée d'étude « Jouer l'Europe » organisée conjointement par la Fédération nationale, l'Union régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Association départementale des Francas de l'Isère, dans le but de renforcer la dimension européenne de leurs projets éducatifs et pédagogiques et la promotion du label Francas « Jouer l'Europe ».

Cette joyeuse assemblée de bénévoles, stagiaires BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et salarié·es de plusieurs associations départementales de la région et du Gard ainsi que de l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes, a participé à différents ateliers. Au programme, des témoignages et éclaircissements des participant·es et des invité·es des associations AAAMI (Association pour l'accompagnement des actions de mobilité internationale en Isère), URALE (Union régionale des acteurs locaux de l'Europe en Auvergne-

AV Journée études - réflexion.
© Les Francas de l'Isère



Rhône-Alpes) et JEF (Jeunes Européens France), de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) et du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

De la salade de fruits linguistique à la mobilité des jeunes et des professionnel·les de l'animation, les différents dispositifs de financement, projets et les pratiques pédagogiques existantes qui permettent de favoriser la coopération européenne, ont été abordés.

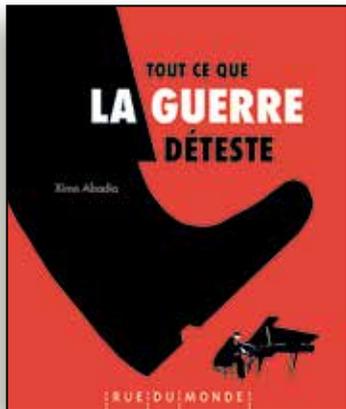
Les stagiaires en approfondissement BAFA sur la « Solidarité

internationale et les objectifs de développement durable (SI-ODD) ont également pu vivre en plus grand comité, les techniques d'animation découvertes lors de leur stage et ont apprécié découvrir les dispositifs européens pour les jeunes souvent méconnus.

La journée a été l'occasion de prendre conscience que l'Europe se vit aussi en accueil collectif de mineur et dès le plus jeune âge, avec ou sans mobilité ; que l'on peut découvrir l'Europe (au-delà de l'Union européenne) à travers le jeu, les langues, l'interculturel et que la dimension européenne est transversale aux thématiques chères aux Francas.

Le label « Jouer l'Europe » peut s'avérer un outil efficace pour surmonter nos difficultés dans la construction d'une citoyenneté européenne, susciter le sentiment d'appartenance à l'Europe qui semble pourtant nécessaire au vivre-ensemble et au maintien de la paix. ■

Cécile Massé, animatrice chargée de la solidarité internationale, du développement durable et coordination du RJSI38, Association départementale des Francas de l'Isère



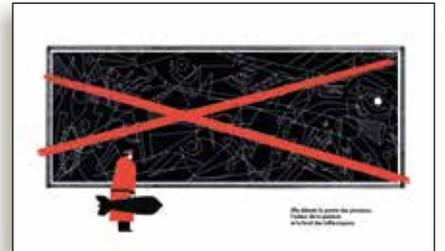
Ne pas se taire face à la guerre !

Tout ce que la guerre déteste : avec son album sur la guerre et l'autoritarisme à destination des enfants, Ximo Abadia développe quelques phrases militantes donnant matière à réflexion.

Quand la guerre surgit, elle affiche tout ce qu'elle déteste : l'art, la musique, les jeux, la lumière dans les maisons, les soupes chaudes... la guerre déteste-t-elle la vie tout simplement ?

Dans cette BD en bichromie noir et rouge, la tristesse et la mort cohabitent avec le danger et le sang. Les illustrations symbolisent la confrontation : des ciseaux s'attaquant à un livre ou un piano menacé par une botte géante... Des paraboles à la portée des enfants et une vision optimiste (il faut lire jusqu'à la fin). ■

Ne pas se taire face à la guerre! • À partir de 5 ans • Auteur-illustrateur : Ximo Abadia • 36 pages • Éditions Rue du monde • 17 euros



Des jeux pour se former à la citoyenneté

Le Citizen Lab est une mallette de 8 mini-jeux inspirés de jeux connus et transformés pour être des supports pour débattre, comprendre et savoir comment agir en tant que citoyen, parmi lesquels : le Jenga citoyen (débattre sur la notion de citoyenneté) ; le parcours de l'engagement (connaître les dispositifs d'engagement) ; le jeu de loi (comprendre le fonctionnement d'une loi en France) ; le Qui est-ce des élus.

Créé par des jeunes et pour des jeunes, Le Citizen Lab est adapté à un public adolescent mais peut aussi être utilisé avec des publics adultes.

L'association L'établi propose un accompagnement des équipes pour l'appréhender ou même de venir animer le Citizen Lab directement dans les structures. ■

Association L'établi :
<https://www.letabli.eu/2023/06/01/citizen-lab/>



Comprendre les transidentités

L'association Transat avec le soutien de la Dilcrah propose une brochure pour « s'informer de façon fiable, complète et précise sur les transidentités et savoir agir plus respectueusement avec les personnes trans ». Qu'est-ce que la transidentité? Que vivent les personnes trans au quotidien? Comment parler à une personne trans, ou comment l'accompagner dans ses démarches? Qu'est-ce que le genre, et comment se manifeste-t-il dans notre société?

Des définitions, des questions fréquemment posées sur le sujet, et pour finir des conseils et outils pour savoir comment lutter activement contre la transphobie au quotidien. ■

https://www.dilcrah.fr/wp-content/uploads/2022/02/GUIDE_COMPRENDRE-LES-TRANSIDENTITES-TRANSAT-NUMERIQUE-27-12-2021.pdf



Un **nouveau site** Internet pour découvrir les Francas **www.francas.asso.fr**



Le site Internet de la Fédération nationale des Francas fait peau neuve. Une belle occasion pour mieux connaître cette association d'éducation populaire que l'on découvre souvent par une de ses facettes sans imaginer l'étendue de ses champs d'action.

Parcourir le site, c'est découvrir que près de 1,7 million d'enfants et adolescent·es sont concernés par l'action des Francas partout en France et sur les territoires ultra-marins, que plus de 6 000 stagiaires Bafa-Bafd sont formés chaque année tout comme près de 3 000 animateurs et animatrices professionnels.

C'est chercher dans la carte géolocalisant les 83 associations départementales et territoriales et les 12 unions régionales, car il y a forcément une association Francas près de chez soi. C'est pouvoir suivre l'actualité de l'association.

C'est plonger dans le projet, les valeurs, les perspectives de société pour lesquelles les Francas s'engagent. C'est parcourir les 79 ans d'histoire de l'organisation (née en 1944, eh oui, en 2024 nous fêterons les 80 ans des Francas !). C'est découvrir qui sont les femmes et les hommes qui font vivre l'organisation : les élu·es, la direction exécutive, mais aussi le Conseil scientifique qui accompagne les réflexions.

C'est aussi sillonner pas moins de 25 modalités d'action des Francas à partir de 4 entrées : s'engager pour l'enfance, innover pour l'éducation, faire évoluer les cadres éducatifs, former et encourager l'engagement.

De quoi donner envie d'explorer les autres sites des Francas qui permettent de trouver un stage Bafa ou Bafd <https://www.bafa-lesfrancas.fr/>, de découvrir de multiples projets menés par des centres de loisirs éducatifs <http://centredeloisirseducatif.net/>, de s'intéresser à la parole des enfants sur leurs conditions de vie, d'éducation et d'action <https://enfantsacteurscitoyens.fr/>, de revendiquer le droit aux loisirs collectifs pour tous les enfants et adolescent·es <https://droitauxloisirscollectifs.francas.asso.fr/>, de découvrir l'activité radio avec les enfants et de nombreuses émissions en podcast dans lesquelles les enfants ont la parole <https://lesradiosfrancas.fr/>, de participer toute l'année au Cyber r@llie scientifique avec des groupes d'enfants <http://cyberallyefrancas.fr/>

Sans oublier de suivre Les Francas sur Twitter (@FrancasFede), Facebook (Les Francas) et LinkedIn (Les Francas). Belle plongée dans l'univers numérique des Francas ! ■



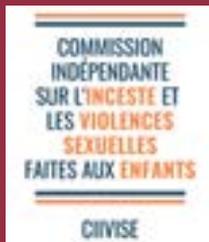
Retrouvez-nous sur :

- Les Francas (Facebook icon)
- @FrancasFede (Twitter icon)
- Les Francas (LinkedIn icon)

Calendrier

- ★ **2-8 octobre** : Semaine de la démocratie scolaire
- ★ **6-16 octobre** : Fête de la science
- ★ **14 octobre** : Le Jour de la nuit
- ★ **16 octobre** : Journée mondiale de l'alimentation
- ★ **17 octobre** : Journée mondiale du refus de la misère
- ★ **9 novembre** : Journée Non au harcèlement
- ★ **20 novembre** : Journée internationale des droits de l'enfant
- ★ **3 décembre** : Journée internationale des personnes handicapées
- ★ **5 décembre** : Journée mondiale du bénévolat
- ★ **9 décembre** : Journée nationale de la laïcité

« Près d'un enfant sur deux (45 %) qui prend le risque de parler n'est pas mis en sécurité et ne bénéficie pas de soins »



Édouard Durand est magistrat, expert sur les questions de la protection de l'enfance, des violences conjugales et des violences faites aux enfants.

Depuis 2021, il assure la co-présidence de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

(CIIVISE) aux côtés de Nathalie Mathieu.

La protection de l'enfance pour vocation

Âgé de 48 ans, Édouard Durand a été juge des enfants à Marseille et Bobigny, juge aux affaires familiales ainsi que coordonnateur de formation à l'École nationale de la magistrature. Il est membre du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) et a été co-président de la commission violences faites aux femmes du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Avec Ernestine Ronai, il a créé et coordonne le diplôme universitaire Violences faites aux femmes à l'université Paris 8 à destination de tous les professionnels amenés à identifier, signaler et traiter des situations de violences.

Quel est le rôle de la CIIVISE ?

Née dans un contexte de libération de la parole, la création en 2021 de la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants est la réponse à une prise de conscience collective de l'ampleur et de la gravité de toutes ces violences. Il fallait donc créer un espace où les personnes ayant été victimes de violences sexuelles pendant leur enfance pourraient se rassembler, être écoutées, être crues, où leur parole ne serait plus banalisée. Cet espace est la CIIVISE qui a pour mission d'élaborer des recommandations en vue d'une politique publique de prévention et de lutte contre l'inceste.

27 000 témoignages recueillis en deux ans

Un nouveau dossier d'analyse de ces témoignages vient de paraître : « Vous n'êtes plus seules, on vous croit ». Les chiffres qu'il rappelle pour qualifier l'ampleur des violences sont édifiants : 5,5 millions de personnes ont été victimes de violences sexuelles pendant leur enfance et 160 000 enfants en sont encore victime chaque année. Selon les témoignages, seules 13 % ont révélé ces violences au moment des faits et près d'un enfant sur deux (45 %) qui prend le risque de parler n'est pas mis en sécurité et ne bénéficie pas de soins. En imposant le silence pour assurer leur impunité, les agresseurs fragilisent l'enfant et le mettent sous emprise. Dans le même temps, ils « contaminent » le groupe social autour de l'enfant (famille, proches, professionnels, institutions).



© Sébastien Soriano

Le rôle déterminant de la chaîne de protection

La pédocriminalité, n'est pas seulement un face-à-face entre un agresseur et une victime. Bien sûr, c'est ce face-à-face qui résulte du choix de l'agresseur de prendre possession du corps de l'enfant pour lui dire « tu m'appartiens ». Mais ce n'est pas que cela. Il doit y avoir un tiers pour remettre la loi à sa place et redonner la primauté au langage que la violence a écrasé. Un enfant ne peut surmonter le risque de parler qu'à deux conditions : la première est la certitude que la personne à qui il révèle les violences sexuelles est capable de se représenter ce qu'il vit ; la seconde est la certitude qu'il sera mis en sécurité. Ces deux certitudes ne peuvent être acquises que si le « monde des adultes », décide enfin de croire l'enfant qui révèle des violences sexuelles. L'analyse des témoignages montre que seules 8 % des victimes ont bénéficié d'un « soutien social positif ». C'est-à-dire à des comportements adaptés et rassurants des proches, comme le fait d'être à l'écoute, de poser des questions, de protéger : « je te crois, je te protège ».

Il est donc capital de renforcer « la culture de la protection » et les professionnels qui côtoient l'enfant ont un rôle déterminant à jouer.

C'est l'objet notamment du livret de formation « Mélissa et les autres » publié par la CIIVISE pour outiller les professionnels dans le repérage d'enfants victimes. La CIIVISE préconise par ailleurs l'établissement d'un plan de formation interministériel et interprofessionnel ambitieux. ■

Retrouvez l'ensemble des travaux et le rapport intégral sur <https://www.ciivise.fr/>

